



CHORALE DES COTEAUX DE L'ORBE – PRÉSENTATION DE L'HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ AU CAVEAU DU MUSÉE À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE PRO URBA

Cher public, tout d'abord, je veux remercier les responsables de Pro Urba et plus particulièrement Mme Annette COMBE et M. Pascal MORISOD pour leur invitation et les féliciter pour ce 100^{ème} anniversaire. Cette occasion me permettant de faire un bref historique de notre chorale. Je vais tenter de résumer en 10 minutes les 170 ans de vie de notre Chorale :

05.10.1852 « Une lettre du 4 courant signée BONTEMS, président et MÉTRAUX, secrétaire-caissier du comité annonce à la Municipalité qu'une société de chant ayant pour but le soulagement des citoyens peu aisés s'est formée à Orbe. Pour atteindre ce but de bienfaisance, la société ayant décidé de donner un concert demande à cette occasion à la Municipalité a) de mettre à sa disposition la grande salle de l'Hôtel de Ville b) plus les secours matériels à l'exécution de son dessein. La Municipalité accède à la demande qui lui est faite ; elle fera disposer la salle et fournira l'éclairage nécessaire pour le concert projeté ». Cette demande étant la 1^{ère} trace de la fondation de la société.

16.11.1852 « Par sa lettre d'aujourd'hui, Louis VANEY, régent à Orbe, demande au nom de la Société de Chant d'Orbe de pouvoir disposer d'une salle à l'Hôtel de Ville à l'occasion d'une réunion de délégués de sociétés locales de chant qui doit avoir lieu dimanche prochain. Il demande encore éventuellement la permission au printemps prochain, dans le cas où la réunion projetée de la Société de chant cantonale aurait lieu à Orbe. Les permissions demandées sont accordées ». Cette demande étant, comme la précédente, la 1^{ère} trace visant à la création d'une société cantonale de chant, aujourd'hui SCCV (Société Cantonale des Chanteurs Vaudois).

21.11.1852 Il s'agit donc de la date précitée de la réunion des 1^{ers} délégués notamment initiée par MM. MORAX, préfet, MERCIER, voyer à Orbe, LEUTHOLD, vétérinaire à Cossonay et HOLL, professeur à Orbe. Les sociétés représentées sont : Bournens, Le Brassus, Bullet, Cossonay, Morges, Ogens, Orbe, Provence, Thierrens et Yvonand. D'autres chorales ont aussi promis leur concours ; le mauvais temps a probablement été cause de l'absence de leurs représentants. Il est décidé que la 1^{ère} réunion générale aura lieu à Orbe au printemps 1853. Cette réunion préparatoire d'Orbe a eu un certain retentissement dans le canton. Pour preuve une lettre adressée au Courrier suisse, datée du 4 décembre, par Jean de SIEBENTHAL d'Éclagnens, propose la fondation d'une société de chant dans le district d'Echallens : Le district n'ayant pas encore de société de chant n'a pu se faire représenter à l'assemblée d'Orbe.

01.03.1853 « Lecture est faite d'une lettre d'aujourd'hui du comité central des chanteurs vaudois, annonçant que la société a choisi Orbe pour sa 1^{ère} réunion et le 1^{er} mai pour le jour de la réunion. La société demande de pouvoir disposer du Temple dès 10 heures du matin à midi pour l'exécution de chants et de l'Hôtel de Ville l'après-midi. Ces demandes sont accordées et Monsieur le Syndic est chargé de se mettre en rapport avec ce comité pour l'exécution de cette décision. ». Les bases de l'organisation de la 1^{ère} fête cantonale des chanteurs vaudois étaient posées.

Hiver 1853 Permettez-moi de poursuivre avec un extrait du discours prononcé en hiver 1853, la date n'étant pas précisée, par mon prédécesseur et 1^{er} président de la société de chant d'Orbe, Monsieur Bontems.

« Monsieur le préfet, Monsieur le ministre, Monsieur le syndic, Messieurs les conseillers, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, c'est un grand privilège pour moi, Bontems, président de la société de chant que nous venons de fonder, de vous souhaiter la bienvenue en cette grande salle de l'Hôtel de Ville. Vous avez bravé le brouillard et les mauvais chemins, dans le désir de passer quelques heures agréables et récréatives. Aussi nous formons le vœu que vos dos ne soient pas trop courbaturés par les dossiers trop raides, que les dames placées près du poêle ne souffrent pas de vapeurs, que les spectateurs assis dans le voisinage de la porte n'attrapent pas une fluxion, que vous ne soyez pas incommodés par une fuite du gaz d'éclairage. Nous espérons que la soirée s'écoulera sans dommage, parce que justement notre société a été créée dans un but charitable pour venir en aide



CHORALE DES COTEAUX DE L'ORBE – PRÉSENTATION DE L'HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ AU CAVEAU DU MUSÉE À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE PRO URBA

aux citoyens peu aisés. Mesdames et Messieurs, vous avez peut-être trouvé exorbitante la somme de 20 centimes perçue à l'entrée, et même 30 centimes pour les premières places. Mais, la somme rondelette de tous ces sous additionnés nous permettra de soulager quelques misères, dont notre bonne ville d'Orbe, malgré la richesse de ses vignes, n'est malheureusement pas exempte. »

Le temps m'étant limité, je dois résister à l'envie de vous lire l'entier de son discours !

La société d'Orbe est intimement liée à la constitution de la société cantonale des chanteurs vaudois, ci-après la SCCV. Voici une seconde citation de la notice historique d'Adrien CRUCHON, éditée en décembre 1952 à l'occasion du centenaire de la SCCV :

Fête d'Orbe du 1^{er} mai 1853

« Durant les jours précédant la fête et la veille encore, il a plu à torrents, mais le dimanche 1^{er} mai un beau soleil de printemps sourit aux chanteurs. Des files de voiture encombrèrent les routes convergeant vers Orbe. On se représente aisément les chars à bancs ornés de sapins enguirlandés, aux attelages décorés et tintinnabulants. La société d'Yvonand, partie à 3 heures du matin, paie 5 francs pour un char et deux chevaux, plus 1 franc pour l'embellissement du char. Heureux temps ! Les lausannois arrivent en omnibus et comptent parmi eux Henri BERNEY et Charles-César DÉNÉREAZ, élèves régents, qu'ils ont pris comme renforts. Ce jour-là, la société cantonale des chanteurs vaudois est officiellement constituée. Sur les 26 sociétés qui ont donné leur adhésion, 15 prennent part à la fête. Ce sont : Baulmes, Bournens, Le Brassus, Bullet, Cossonay, Lausanne, Morges, Ogens, Orbe, Orzens, Provence, Sainte-Croix, La Sarraz, Thierrens & Yvonand. Le grand concert a lieu au Temple. Au nombre de 350, les chanteurs exécutent, sous la direction de HOLL, les morceaux à quatre voix qui leur avaient été indiqués au début de l'hiver. Le correspondant de la Gazette, qui est le même que celui du Nouvelliste et du Courrier suisse, relève que ce chant imposant ne fut pas irréprochable, mais qu'il a satisfait les auditeurs. L'ensemble est étonnant quand on pense que ces sociétés, toutes exercées par des chefs différents, chantaient pour la première fois les unes avec les autres. À 2 heures, un banquet en plein air a réuni tous les chanteurs et nombre d'autres personnes. Il a été moralement convenable et n'a cessé d'être gaiement animé. Le major de table, le syndic KUNZ, a porté le toast à la Confédération et M. ROY celui au canton de Vaud. Les sociétés se font entendre tour à tour, les sociétés réunies du Brassus et d'Orbe interprétant le Chœur des Buveurs ! Tous les chanteurs entonnent Vaudois, un jour nouveau se lève et un fort ténor, Laurent BESSON régent à Berolle, interprète en solo et en patois « Pô la fità dau quatooze », dont le refrain est repris par l'entier de l'assistance. Le soir a lieu un bal dans une salle de l'Hôtel de Ville dont la façade est élégamment illuminée. Peu à peu, suivant la distance qui les sépare de leurs foyers, les chanteurs quittent la localité dans les cris de joie et le grand bruit de ferraille de leurs équipages. Tous s'en retournent enchantés de l'hospitalité et de la générosité des habitants d'Orbe, de la bienveillance des autorités, de l'ordre et du bon esprit qui ont régné durant toute la journée, du dévouement et de l'activité du comité central qui a présidé à l'organisation de la fête. L'an qui vient, pareille journée doit se passer à Lausanne. » Dans Cités et Pays suisses, Gonzague de REYNOLD s'exprimait ainsi : « Cette colline d'Orbe qui s'allonge dans la plaine comme une presqu'île, est donc une terre chargée d'histoire. »

22.03.1953 Le président de la Chorale d'Orbe accueille en ses termes les quelques 220 délégués de la SCCV : « C'est un honneur et un plaisir pour la Chorale d'Orbe de recevoir, en ce magnifique jour de printemps, les délégués de la grande famille des chanteurs vaudois dans notre cité, où, il a cent ans, plusieurs sociétés de chant de l'époque se rencontrèrent, dans un but et un même idéal, pour décider la fondation d'une société Cantonale de Chant ». ... « À l'issue du banquet, dans cette même salle, un vin d'honneur vous sera gratuitement offert par la Municipalité d'Orbe que je remercie chaleureusement en votre nom ». C'est faute d'infrastructures suffisantes que la Chorale d'Orbe n'a pu organiser la réunion du 100^{ème}.



CHORALE DES COTEAUX DE L'ORBE – PRÉSENTATION DE L'HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ AU CAVEAU DU MUSÉE À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE PRO URBA

La Chorale d'Orbe a participé à de nombreuses fêtes cantonales, mais n'a organisé que celles de 1853 et de 2005. Elle a aussi mis sur pied les girons de la Plaine de l'Orbe de 1934, 1954, 1968, 1980, 1994, 2009 et 2018. Si à la fondation l'on désigne notre société par le terme Société de chant d'Orbe, elle devient plus tard Chorale d'Orbe. Elle portera le nom de Chorale Orbe-Montcherand en 1973 suite à la fusion avec le chœur d'hommes de la commune voisine. En 2015 a lieu la seconde fusion avec le chœur d'hommes d'Arnex-sur-Orbe et la chorale s'appellera Chœur d'hommes Orbe-Montcherand-Arnex. Cette dénomination était provisoire, faute d'avoir trouvé un nom faisant l'unanimité. N'ayant plus qu'un seul chanteur domicilié à Montcherand, c'est sous mon impulsion qu'une commission a planché afin de choisir un nouveau terme, un nouveau logo ainsi que de nouvelles tenues. C'est lors de l'assemblée générale du 8 septembre 2020 que nous sommes devenus la Chorale des Coteaux de l'Orbe avec ce logo rappelant les vignobles de nos coteaux, une clé de sol ainsi que la vallée de l'Orbe.

Hormis les périodes troublées de 1870-1871, de 1914-1918, 1939-1945 et récemment la pandémie de Covid-19, les activités de la chorale n'ont pas connu d'arrêt notable. Selon les photos qui ont pu défiler, les effectifs de la société se situaient entre 40 au plus bas à plus de 60 jusque dans les années 2000. Malheureusement, les effectifs n'ont cessé de baisser pour se trouver à 30 aujourd'hui. Lueur d'espoir puisque 2 chanteurs dont un de 22 ans nous ont rejoints la saison passée et que deux nouveaux viennent de débiter la saison courante. Ces problèmes d'effectifs ne sont pas nouveaux, puisque dans les débuts des sociétés chorales du canton, il était constaté, par exemple que « Si beaucoup de membres la composaient au début, nombreux sont ceux qui se retirèrent après la 1^{ère} réunion, ne pensant pas que l'on parlerait de solfège, mais qu'ils étaient là pour boire un verre et chanter chacun la sienne ! ».

Notre chorale se présente comme suit à ce jour :

- Lire la présentation de la Chorale

Je me dois de citer les documents suivants utilisés pour ce bref historique :

- Extraits de procès-verbaux de la municipalité d'Orbe
- Discours des présidents BONTEMS en 1853 et FIAUX en 1953
- Balade au fil de 50 fêtes cantonales, Bernard DUTRUY 2022

Avant de terminer, je tiens à remercier mon ami Daniel MONNIER, membre de notre société, secrétaire de 2003 à 2018 et président du comité d'organisation de la Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois de 2005 qui m'a remis partie des documents m'ayant permis cet exposé, qui je l'espère n'a pas été trop long. Je vous remercie pour votre attention.

Orbe, le 7 octobre 2023 – Yves JORDAN, président